

INFOS COMMUNALES :

Edito du Maire

Salouasiennes, Salouasiens,

Nous abordons le dernier mois de cette année 2020.

L'horrible assassinat du professeur Samuel Paty, l'attaque terroriste islamiste de la basilique Notre Dame de Nice et la nouvelle accélération de la pandémie de la Covid-19 plongent notre société dans une grande inquiétude et un désarroi incommensurable. Cela nous invite chaque jour à davantage de précautions. La vigilance reste le principal mot d'ordre.

L'arbitrage qu'a dû opérer le Président de la République entre la protection des vies humaines, la survie des commerces et l'éducation indispensable pour éclairer les esprits de nos enfants montre comment chacun doit se sentir concerné pour limiter la propagation du virus sanitaire.

Cependant, nous devons, à notre niveau, continuer à vivre économiquement avec détermination et socialement avec prudence.

La reprise économique est très fragilisée après cette seconde vague. C'est pourquoi, la municipalité poursuivra son programme d'investissement en 2021 pour soutenir la commande publique et l'emploi. Nous continuerons nos efforts pour améliorer votre quotidien et votre qualité de vie.

Le lien social se trouve fortement dégradé en ce moment avec les règles sanitaires mises en place mais il est primordial de continuer à respecter les gestes barrières en tous lieux pour vite retrouver nos proches.

Nous élus, les professeurs des écoles et le personnel municipal œuvrons quotidiennement pour adapter le fonctionnement de l'école, du périscolaire et l'utilisation du centre de loisirs en nous conformant aux directives de l'Etat, en fonction de l'évolution du virus.

Malheureusement, cette situation nous oblige à annuler un certain nombre de manifestations. Ainsi, Le traditionnel repas des aînés de fin d'année ne pourra pas avoir lieu, tout comme la cérémonie des vœux du maire début janvier.

Je sais pouvoir compter sur votre sens civique, pour accepter les différentes contraintes auxquelles nous devons faire face.

Vous remarquerez, ici et là, dans la commune quelques illuminations de Noël que nous avons tenues à déployer afin de garder ce côté magique tant apprécié des petits et des grands.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de votre famille et de vous-même.

Franck Darragon

Maire de Salouël

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

En raison de l'épidémie Coronavirus, la Mairie est fermée au public jusqu'à nouvel ordre.

Pour assurer la continuité du service public, un accueil téléphonique est disponible au 03.22.33.36.36 ou par mail : mairie@salouel.com



Etat-civil : Un accueil est assuré, seules les déclarations de décès et les reconnaissances seront traitées.

Pour les demandes d'acte (naissance, mariage, décès), merci de bien vouloir faire votre demande soit courrier, soit mail à mairie@salouel.com avec les justificatifs (carte d'identité, livret de famille etc...) ou sur service public.

 **Urbanisme : sur rendez-vous uniquement (dépôt de dossier).**

Pour tout renseignement, privilégiez le téléphone au 03.22.33.36.36 ou le mail à mairie@salouel.com.

Plan Local d'Urbanisme : consultable sur le site de la commune : www.salouel.com.

Astreinte des élus : Week-end et jours fériés : **06 37 50 59 60.**

Police Municipale : 03.22.33.36.37 de 8h à 20h. Accueil ou rencontre sur rendez-vous au même numéro (main courante, doléances.....)

En dehors des horaires d'ouverture de ces services de Police, composez le **17**.

Collecte des déchets du mois de décembre :

Bacs verts (déchets ménagers) : 1-8-15-22-29

Bacs jaunes (recyclables – semaine paire) : 9-23

Encombrants : 1^{er} jeudi des mois de février, mai, août et novembre.

Pour tout renseignement, contacter le 03.22.33.12.12



Rappel : réglementation des ordures ménagères

Les ordures ménagères (poubelles vertes) et le tri sélectif (poubelles jaunes) sont collectées respectivement le mardi matin et le mercredi matin une semaine sur deux. Pour une Ville propre, merci de ne pas laisser vos poubelles sur la voie publique en dehors du temps de collecte. Elles doivent être sorties la veille car les collectes commencent très tôt et rentrées le plus rapidement possible après la collecte selon vos possibilités. N'oubliez pas qu'en cas de jours fériés, les collectes sont décalées d'une ou deux journées.

Si vous laissez un conteneur ou bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende.

RAPPEL : Les gestes barrières sont à respecter à 50 m des lieux publics.

Le porte du masque est obligatoire aux abords des 3 entrées des écoles (rue Denis Sévin ; Rue Pasteur ; Rue Ferdinand Buisson)

CCAS – COLIS DE NOËL

Le CCAS est heureux de pouvoir offrir aux aînés de la Commune le « Colis de Noël », rempli de produits et saveurs de Noël.

Nous vous attendons le **Mercredi 02 Décembre 2020, à la Salle d'Honneur de la Mairie**, pour vous remettre ce colis : une permanence sera assurée de 9 h à 12 h 30, et de 13 h 30 à 16 h 30, **UNIQUEMENT CE JOUR-LA.**

Bien évidemment, cette distribution se fera dans le respect des règles sanitaires en vigueur, nous vous remercions par avance de bien vouloir respecter la distanciation sur place.

Une distribution au domicile de nos aînés sera assurée le **samedi 5 décembre**, pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer.

Conditions d'obtention du Colis de Noël :

- être inscrit sur la liste électorale de la Commune,
- habiter la Commune depuis plus de 6 mois,
- être âgé d'au moins 67 ans.

N'oubliez pas de prendre votre attestation de déplacement dérogatoire et cocher la case
« Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public »

ALERTE SMS

La Mairie a mis en place un système d'alerte par sms.

Ce service est utile, il vous informe en temps réel sur des événements ayant trait à la vie communale :

- travaux de voiries, déviations
- restrictions de stationnement ou de circulation
- manifestations culturelles ou artistiques etc...



Pour vous inscrire, rien de plus simple, faire votre demande en mairie.

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Pendant la période du confinement, un ramassage des tontes et des feuilles mortes sera fait tous les jeudis. Attention, les branchages sont interdits.



- Réfection de l'**Avenue des Facultés** : Intervention de nuit du **mercredi 2 au jeudi 3 décembre 2020**.
- Réfection du plateau **Avenue Jean Jaurès et rues A. France et Pasteur** : intervention de nuit dans la première quinzaine de Décembre 2020.

VOS DEMARCHES

AIDE EXCEPTIONNELLE A CARACTERE SOCIAL EN FAVEUR DES ENTREPRENEURS SAMARIENS :

Le Département soutient les entrepreneurs (travailleur non salarié ou assimilé salarié), dont les activités principales relèvent des métiers de l'artisanat, du commerce ou du champ de l'économie sociale et solidaire.

Une aide à caractère social d'un montant de 1 000 €, éventuellement cumulable avec le RSA, est octroyée sous conditions de ressources du foyer.

Les critères d'intervention

- Être entrepreneur (travailleur non salarié ou assimilé salarié)
- dont l'activité principale relève du commerce et/ou de l'artisanat, ou du champ de l'économie sociale et solidaire
- être domicilié et exercer son activité dans la Somme
- disposant d'un revenu net d'activité mensuel moyen pendant la période de confinement inférieur ou égal à 1 500 €, consécutif à une perte d'au moins 30% de son chiffre d'affaires du mois d'avril 2020 par rapport au mois d'avril 2019, ou bien par rapport au chiffre d'affaires mensuel moyen sur 2019, ou ayant démarré son activité il y a moins de deux ans
- dont les revenus du ménage ne dépassent pas les plafonds de ressources ci-dessous (prise en compte du revenu fiscal de référence)

Le demandeur devra déposer un dossier de demande sur la plateforme de demande de subvention en ligne, <https://subvention.somme.fr/prod/jsp/nouveauContexte.action?codeAction=M42-ACCUEIL>, avant le **31 décembre 2020**.

Vous devez au préalable avoir un code d'identification. Les codes d'identification sont à demander par mail à l'adresse : aides.entrepreneurs@somme.fr

FACE AU COVID-19, AMIENS METROPOLE SOUTIEN SES ENTREPRISES ET MET A LEUR DISPOSITION UN NUMERO VERT

En coordination avec les mesures proposées par l'Etat et la Région, des mesures ont été prises, par exemple en matière d'allègements de charges, pour près d'un million d'euros.

Pour être encore plus à l'écoute des commerces et entreprises de notre territoire et au moment où nombre d'entre eux vivent une situation extrêmement difficile, Amiens Métropole a décidé de mettre en place une structure téléphonique dédiée.

Pour ce faire, un numéro vert destiné aux entreprises et aux commerces sur le territoire d'Amiens Métropole est créé : **0 801 907 710**

Opérationnel depuis le 10 novembre, il permet, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14 h00 à 17h00 de contacter directement l'équipe de collaborateurs de la Direction du Développement économique d'Amiens Métropole.

« Nous devons tous être mobilisés pour aider nos commerçants et nos chefs d'entreprises à passer cette période très difficile voire dramatique pour certains », insiste Marc Foucault, vice-président d'Amiens Métropole en charge du développement économie, de l'emploi et de l'insertion.

Les aides directes apportées aux entreprises par Amiens Métropole :

- Le Fonds PASSERELLE, apport de 2 à 4000 € en avance remboursable à taux zéro pour financer les besoins en fonds de roulement des entreprises de moins de 10 salariés et du secteur des Cafés Hôtels Restaurants (CHR) sans limite de seuil
- Le Fonds de RELANCE initié par la Région Hauts de France, la Banque des territoires et le soutien financier d'Amiens Métropole, apport pour les entreprises de moins de 10 salariés et les structures de l'ESS de moins de 20 collaborateurs d'un prêt à taux zéro d'un montant de 5000 à 15 000 euros pour les entreprises et jusqu'à 30 000 euros pour l'ESS.

A noter que ces deux fonds sont complémentaires et peuvent, si besoins, être additionnés

- Une aide à l'embauche de 1500 € pour le premier collaborateur recruté dans le cadre de la relance économique par les entreprises de moins de 10 salariés.
- L'aide au financement de consommables (25 % des dépenses plafonnées à 1800 € HT, d'équipements et d'investissement (25 % des dépenses plafonnées à 5000 € HT) de protection sanitaire pour les entreprises de moins de 10 salariés et du secteur des CHR (cafés hôtels restaurants) sans limite de seuil.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SOMME

Durant la période de re confinement, les services d'accueil des centres des finances publiques s'adaptent.

Vous pouvez poser vos questions via la messagerie sécurisée de votre espace personnel ou par téléphone au numéro d'appel national 0809 401 401 (du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, appel non surtaxé).

L'accueil physique est réservé aux situations d'urgence ou questions complexes sur rendez-vous.

Pour les produits locaux (eau, crèche, cantine ...) et les amendes, le paiement en ligne doit être privilégié.

LA MARINE NATIONALE RECRUTE ET FORME

Rejoignez l'équipage sur etremarin.fr ou contactez-nous au 03.22.33.83.74.

ENCART RESERVE AUX ASSOCIATIONS



Le TELETHON aura bien lieu à SALOUEL cette année les **SAMEDI 05 et DIMANCHE 06 DECEMBRE 2020 de 10 h à 17 h.**

Un barnum sera installé au *20 rue Jean Jaurès* pour la vente de **BILLETS DE TOMBOLA. CONFITURES. MIEL. SAVONS. VENTE DE CALENDRIERS. DECORATIONS DE NOEL et POUPEES EN LAINE** pour les jeunes enfants et les petites filles.

UNE URNE SERA EGALEMENT A VOTRE DISPOSITION POUR RECEVOIR VOS DONS.

Un sens de circulation sera mis en place pour maintenir toutes les règles d'hygiène et de sécurité qui seront nécessaires à ces ventes.

Vous pouvez me joindre par téléphone (06.17.21.37.64), ou par messenger pour les articles qui seront mis sur Facebook.

N'hésitez pas à partager à tous vos contacts (mail, SMS, téléphone, Facebook).

Isabelle CRINON

Organisatrice TELETHON SALOUEL

R.C.S SECTION PETANQUE

En raison de la pandémie, il nous a été quasiment impossible d'assurer les concours de pétanque en 2020, surtout quand on voit l'évolution de l'épidémie de coronavirus ces dernières semaines. Cela aurait été de toute façon trop lourd à gérer. Nous avons prévu de faire notre Assemblée Générale **le Vendredi 16 Avril 2021 à la salle des Tilleuls.**

Notre premier concours se fera le **Samedi 17 Avril 2021 à 14h.** Sera-t-il possible de reprendre ce plaisir en extérieur sur les bouledromes de Salouël ? La réponse est, comme souvent dans ce genre de cas, nuancée. Dès que les conditions sanitaires le permettront nous reprendrons notre activité sportive, avec l'accord du Maire. Merci à toutes et à tous
Thierry Picot Président de la section Pétanque



GYM ET HARMONIE

Malgré le confinement les cours sont assurés par internet, n'hésitez pas à nous rejoindre via l'application Zoom.

Suite à l'Assemblée Générale du 21 octobre nous souhaitons changer le nom de l'association afin qu'il reflète mieux nos différentes activités, c'est pourquoi nous faisons appel à vous afin de nous envoyer vos suggestions.

Vous avez jusqu'au 31 janvier pour nous faire part de vos idées soit par mail à l'adresse suivante : gymetharmonie@gmail.com ou par SMS au 06 74 02 58 39. Le ou la gagnant (e) recevra un bon d'achat.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année en espérant se revoir très bientôt.

COMITE DES ANCIENS DE SALOUËL

Le Conseil d'Administration du Comité des Anciens de Salouël s'est réuni en séance extraordinaire le 05 octobre 2020 à 9 h30 à la salle des Tilleuls à Salouël pour procéder à l'élection de son nouveau bureau.

Marc LOURSELLE, Président du CDAS, qui avait succédé à notre bienaimée Jacqueline COTTREL depuis maintenant presque 4 ans, a souhaité prendre du recul à partir du 1er septembre dernier.

Le scrutin à bulletin secret, présidé par Norbert DUPRÊT, doyen de l'assemblée a élu à l'unanimité des participants un nouveau bureau :

Président : Jean-Pierre DUMONT, 1er Vice-président : Marc LOURSELLE, 2ème Vice-président : Bernard PAUZET, Trésorier : Didier QUIGNON, Trésorier adjoint : Albert LABOURDET, Secrétaire : Brigitte MINI, secrétaire adjointe : Renelle DELAHAYE, membres : Mimi DEJUINE, Katia PICOT, Norbert DUPRÊT, Philippe FUSILLIER.

Dès l'annonce du deuxième confinement, le CADS a réinstauré immédiatement son dispositif de communication qui lui permet de rester en contact permanent avec l'ensemble de ses adhérents par téléphone et si besoin par présentiel pour lui fournir son assistance, en particulier pour les plus fragilisés, les plus isolés et les plus âgés.

De plus, un dispositif permettant de commander des cadeaux pour les fêtes de fin d'année, qui ne font pas partie des produits de première nécessité et qui sont actuellement impossibles à acheter en raison de la fermeture des magasins, pour les personnes qui ne sont pas connectées à Internet, a été mis en place.

Les membres du nouveau bureau réitèrent leurs conseils de précaution en cette période difficile. Respectez les règles de distanciation et le port du masque, utilisez le gel hydroalcoolique, essayez de sortir dans la mesure du possible pour marcher une heure par jour à proximité de votre domicile afin de vous aérer et de ne pas vous ankyloser, ventilez largement vos pièces à vivre et n'hésitez pas à nous contacter, même si vous n'avez pas de besoin essentiel, nous sommes là pour vous.

Nous profitons de ce message pour vous souhaiter la meilleure fin d'année possible et nous vous donnons rendez-vous au jeudi 14 janvier 2021, si tout va mieux, pour notre Assemblée Générale à la salle des Events de Salouël.

Jean-Pierre
06 14 21 97 37 et 03 22 89 30 88

Brigitte
06 20 65 44 57 et 03 22 45 22 61

Marc
03 22 89 54 06

LES CRECHES NID D'ABEILLES ET PETIT PRINCE

Désormais les crèches Nid d'Abeilles et Petit Prince offrent un accueil supplémentaire. A partir de décembre, vous pouvez inscrire votre enfant de façon occasionnelle les mercredis ou pour les vacances scolaires. Vous trouverez la fiche de pré-inscription auprès des crèches ou sur le site salouel.com, grandir à Salouël, petite enfance.

Les inscriptions en contrat régulier pour la rentrée de septembre 2021 sont ouvertes pour les familles de Salouël.

Nid d'Abeilles, Tel : 03 22 95 63 89 mail : nid-dabeilles@orange.fr

Petit Prince, Tel : 03 22 38 90 11 mail : petitprincesalouel@orange.fr

LE GOLF CLUB DE SALOUËL AMIENS METROPOLE DANS L'ATTENTE DE REOUVERTURE DE SES INSTALLATIONS

Après un printemps difficile, la période estivale avait laissé entrevoir une belle fin d'année. De quoi être optimiste pour l'année qui vient tant au niveau du développement de nos activités que de nos ambitions à préparer l'olympiade à venir en collaboration avec les collectivités locales et territoriales.

La Covid-19 en a décidé autrement. Depuis fin octobre comme toutes les autres activités sportives, nos installations sont vides de pratiquants. Les personnels d'accueil et d'entretien des terrains sont de nouveau en « chômage partiel ».

Si c'est « dur » sportivement, économiquement cette nouvelle fermeture ne sera pas sans effet sur notre fonctionnement en 2021. Le club saura faire face et pense pouvoir compter sur la solidarité de ses licenciés et

adhérents avec l'aide de son ministère de tutelle, ses fédérations et organes déconcentrés ainsi que sur le soutien des services de l'Etat et des collectivités mais rien ne sera plus comme avant... L'angoisse d'une nouvelle fermeture pour une nouvelle vague de la pandémie sera dans nos esprits chaque fois qu'il faudra se projeter dans l'avenir.

La compétition « Birdie Rose » organisée au profit de l'association S'Time dans le cadre d'Octobre Rose aura été la dernière compétition officielle de l'année 2020. Mais avec un peu d'espoir, si l'autorisation nous est donnée de réouvrir nos installations en décembre, nous organiserons dans le courant du mois une animation au profit de l'AFM- Téléthon.

Nos capacités à surmonter ces épreuves sont intactes !

Rédacteur : Daniel Lefèvre

« LE COQ BOULANGER »

Mr Marc-Antoine HEBERT a souhaité rendre hommage à notre histoire communale en proposant à toutes les générations un voyage dans le temps. Cette année, il met à l'honneur une série de 7 fèves en porcelaine sur mesure qui met en scène des vues anciennes de SALOUEL. Ces fèves sont décorées à la main en France.

